

été déposées pour les exercices de maintien de l'équité salariale de 2010 et de 2015. Nous avons invité le gouvernement à régler cette question dès le mois d'avril 2020. Nous lui avons alors présenté une proposition permettant un relèvement salarial substantiel immédiat permettant d'atteindre un salaire de base de plus de 25 \$ l'heure. Les discussions se poursuivent à cet effet, car pour nous, c'est une question de justice pour l'ensemble des PAB et des ASSS. Les propositions gouvernementales actuelles mettent de côté pas moins de 40 % des PAB et l'ensemble des ASSS.

## Comment nos demandes ont-elles été élaborées ?

Nos demandes ont été déposées à la fin octobre 2019, à l'issue d'un processus exhaustif de consultation qui a débuté 18 mois plus tôt. D'abord, nous avons tenu un vaste sondage électronique auquel plus de 10 000 membres du secteur public de la CSN ont participé ainsi que diverses autres consultations particulières sur nos conditions de travail auprès des syndicats, du personnel et d'experts en différents domaines. Ce travail a mené à l'élaboration d'un cahier de négociation présenté, amendé, puis voté dans les assemblées générales au printemps et à l'été 2019. Une fois cette étape accomplie, la FSSS-CSN et les trois autres fédérations ont procédé à une « harmonisation » quant au contenu des propositions de la table centrale, c'est-à-dire qu'elles ont mis en commun les amendements reçus dans leurs syndicats respectifs afin de dégager un projet ralliant les attentes de tous les membres. Ce sont ces demandes qui ont été présentées aux tables de négociation, en octobre 2019.

Depuis le début des négociations, le comité de négociation a eu l'occasion de faire le point à plusieurs reprises avec des représentantes et des représentants de tous les syndicats, lors de rencontres du conseil fédéral sectoriel. À la mi-août 2020, le conseil fédéral de la FSSS a donné le mandat à la CSN de préparer une contre-proposition à la table centrale, dont le contenu est présenté au verso.

## Info-Mob

La mise en place du plan d'information et de mobilisation est la responsabilité du comité national d'action et d'information de la FSSS-CSN et du Service d'appui à la mobilisation et à la vie régionale de la CSN (SAMVR). Plusieurs nouvelles initiatives seront déployées dans les prochaines semaines pour nous faire voir et entendre, partout au Québec.

### Pour ne rien manquer, suivez-nous !

#### Table centrale – secteur public CSN :

Site Internet :  
[www.secteurpublic.quebec](http://www.secteurpublic.quebec)

Page Facebook :  
[facebook.com/SecteurPublicQC](https://facebook.com/SecteurPublicQC)

#### Table sectorielle – FSSS-CSN :

Site Internet :  
[www.fsss.qc.ca/grands-dossiers/negociations-du-secteur-public](http://www.fsss.qc.ca/grands-dossiers/negociations-du-secteur-public)

Page Facebook (pour s'informer) :  
[facebook.com/FSSSCSN](https://facebook.com/FSSSCSN)

Groupe Facebook (pour échanger) :  
[facebook.com/groups/FSSSCSN](https://facebook.com/groups/FSSSCSN)

### Je veux m'impliquer, je commence par où ?

Dans tous les syndicats, il y a de la place pour vous impliquer. Lorsque nous menons une campagne comme celle des négociations dans le secteur public, nous avons besoin d'ajouter les forces au maximum ! Tous les postes de délégué-e, de responsable à l'action ou à l'information pour votre département sont-ils comblés ? Souhaitez-vous donner un coup de main à l'organisation des activités sur le terrain ? Ou encore, avez-vous des talents cachés de musicien, de photographe, d'infographiste, de vidéaste, de dessinatrice ? Le syndicat, c'est d'abord ses membres, c'est vous !

### J'ai une bonne idée de mobilisation. Quoi faire ?

Notre plan d'information et de mobilisation est souple et permet d'intégrer toutes les bonnes idées. Vous voulez vous mobiliser ? Vous avez une bonne idée ? Parlez-en à votre délégué-e syndical ! Dans chaque syndicat, une équipe de responsables à l'information et à l'action a été formée pour que le plan prenne vie dans tous les milieux de travail. Ces personnes sont en réseau au niveau national. Elles peuvent mettre en œuvre localement des idées originales et elles peuvent également proposer des projets au comité national info-action FSSS-CSN. Qui sait, votre bonne idée deviendra peut-être une mobilisation nationale !

**C'est en nous mobilisant ensemble que nous pourrons atteindre nos objectifs !**

# AIDE-MÉMOIRE

## NÉGOCIATIONS SECTORIELLES 2020



**S'UNIR.  
AGIR.  
GAGNER.**

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis le dépôt de nos demandes et le début des négociations, à la fin du mois d'octobre 2019. Voici un résumé de la situation en date du 1<sup>er</sup> octobre 2020. Rappelons que nos conventions collectives sont échues depuis le 31 mars 2020.

## Deux lieux principaux de discussion

### Table centrale

Le 28 août 2020, la CSN a présenté une contre-proposition au gouvernement sur les grands paramètres économiques. Quelque 150 000 membres de la CSN en santé et services sociaux, en éducation, dans les cégeps et les organismes gouvernementaux négocient avec le Conseil du trésor. Ce sont donc quatre fédérations CSN (FEESP, FNEEQ, FP et FSSS) qui se regroupent pour parler d'une seule voix avec le gouvernement.

Les fédérations mandatent une équipe de négociation sous la responsabilité politique de la vice-présidente de la CSN, Caroline Senneville, appuyée par toute une équipe de salarié-es à la mobilisation et à l'information.

Des rapports sont faits régulièrement aux comités de négociation des quatre fédérations du secteur public CSN, dont le nôtre, à la FSSS-CSN, au sein d'une structure particulière nommée Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP-CSN). Les décisions s'y prennent par consensus des quatre fédérations.

De son côté, le gouvernement mandate une équipe de négociatrices et de négociateurs du Conseil du trésor, sous la responsabilité politique de la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel.



Salaires Contre-proposition CSN	Dernière offre du gouvernement
1 <sup>er</sup> avril 2020 : 2 \$/heure pour toutes et tous	1,75 %, au 1 <sup>er</sup> avril 2020
1 <sup>er</sup> avril 2021 : le plus avantageux entre 0,75 \$/heure ou 2,2 %	1,75 % au 1 <sup>er</sup> avril 2021
1 <sup>er</sup> avril 2022 : le plus avantageux entre 0,75 \$/heure ou 2,2 %	1,5 % au 1 <sup>er</sup> avril 2022
Formule de protection du pouvoir d'achat si l'inflation dépasse l'augmentation salariale	Montants forfaitaires de 1000 \$ en 2020 et 600 \$ en 2021

Nous demandons des augmentations déterminées en montant fixe plutôt qu'en pourcentage, afin d'assurer une amélioration marquée pour celles et ceux qui gagnent le moins. En établissant un pourcentage plancher, notre demande garantit par ailleurs que tous les salarié-es obtiendront un pourcentage d'augmentation satisfaisant.

#### Quelques autres revendications portées par les 4 fédérations CSN du secteur public

Parmi les autres revendications que nous portons avec les fédérations réunies au CCSPP-CSN, notons :

- le maintien des primes d'attraction et de rétention (ouvriers spécialisés, troubles graves du comportement, Grand Nord, psychologues et CHSLD) ainsi que l'élargissement de la prime versée aux ouvriers spécialisés et la correction de certains problèmes d'application;
- la pleine reconnaissance de l'expérience des salarié-es, à la suite de l'application de la relativité salariale;
- la protection des lanceurs d'alerte;
- en ce qui a trait au régime de retraite (RREGOP), nous entendons en assurer la pérennité et stabiliser le taux de cotisation. Afin de favoriser une transition de l'économie vers les énergies propres, nous réclamons également un désinvestissement progressif, ordonné et cohérent, des énergies fossiles dans notre régime de retraite d'ici 2023.

### Table sectorielle

La table sectorielle est le lieu de négociation pour parler des enjeux spécifiques au secteur de la santé et des services sociaux.

Le comité de négociation du secteur public de la FSSS-CSN est composé de 3 membres par catégorie de personnel (personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires; personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers; personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration; techniciennes, techniciens et professionnel-les de la santé et des services sociaux), de la vice-présidente de la FSSS-CSN responsable du secteur public, Josée Marcotte, ainsi que de personnes conseillères syndicales.

Ce comité de négociation a pour responsabilité de représenter les 95 000 membres des syndicats affiliés à la FSSS-CSN face au comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS). Ce comité patronal représente le ministère de la Santé et des Services sociaux et les employeurs que sont les établissements du réseau.

#### Les échanges sont présentement difficiles à la table de négociation sectorielle

- parce que la partie patronale dit ne pas avoir juridiction pour discuter de certains enjeux importants pour nous, comme la santé et la sécurité au travail, l'assurance invalidité, les heures supplémentaires et les congés ;
- parce que la partie patronale veut encore gruger dans nos droits, par exemple, en permettant le calcul des heures travaillées sur plus d'une semaine afin d'exiger plus de flexibilité sur l'horaire du personnel et, ainsi, économiser en heures supplémentaires ou en exigeant une pièce justificative à la personne salariée qui s'absente pour des raisons familiales ou parentales ;
- parce que, jusqu'à maintenant, le gouvernement refuse de réinvestir, dans le réseau, dans nos conditions de travail.

#### Nos revendications sectorielles

À la table sectorielle de négociation, nous avons présenté plus d'une centaine de solutions aux problèmes que nous vivons au quotidien. Entre autres, nous voulons :

- Réduire les dépenses liées à l'emploi, notamment éliminer les frais de stationnement ;
- Mettre fin aux recours aux heures supplémentaires obligatoires ;
- Renforcer la santé et la sécurité au travail, en introduisant des mécanismes qui ont fait leurs preuves dans d'autres secteurs et en prévenant davantage la violence ;
- Régler les griefs plus rapidement et plus efficacement ;
- Améliorer l'accès aux postes et régler les problèmes quant aux exigences requises et à l'évaluation de certains titres d'emploi ;
- Favoriser la conciliation famille-travail-études ;
- Rendre les emplois plus attrayants pour la relève et plus intéressants pour les expérimenté-es, en reconnaissant mieux les responsabilités et les compétences et en améliorant les compensations pour inconvénients.

#### Les préposé-es aux bénéficiaires et les ASSS

Le gouvernement souhaite que les négociations mènent à un relèvement plus significatif de la rémunération de CERTAINS préposé-es aux bénéficiaires (PAB), soit uniquement ceux et celles travaillant en CHSLD. Pour recruter 10 000 nouveaux PAB de façon urgente, le gouvernement leur a promis un poste à temps complet, alors que moins d'un PAB sur trois possédait un poste à temps complet à ce moment.

Pour la FSSS-CSN, le règlement de la rémunération de TOUS les PAB et les ASSS passe par un salaire de base correctement évalué afin de refléter le travail qu'ils accomplissent et le rôle crucial qu'ils jouent dans le réseau. Les PAB, de même que les ASSS et d'autres titres d'emploi à prédominance féminine, ne sont pas rémunérés correctement en vertu de la Loi sur l'équité salariale. Des plaintes en vertu de cette loi ont